

<http://gec.venissieux.org/Operation-programmee-de-l-amelioration-de-l-habitat-Copropriete-la-Pyramide>



Opération programmée de l'amélioration de l'habitat - Copropriété la Pyramide

- Interventions -



Date de mise en ligne : mercredi 14 décembre 2022

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits

réservés

Madame le maire, chers collègues

Cette délibération permet de faire avancer un des dossiers de réhabilitation énergétique des copropriétés que la ville soutient avec la métropole dans le cadre de ce qu'on appelle le "PIG Énergie", programme d'intérêt général Énergie.

Dans la première saison de ce PIG de 2013 à 2020, nous avons aidé près de 600 logements et 40 maisons. Dans la saison 2 en cours, nous voulons dépasser 1200 logements aidés, ce qui montre à la fois notre engagement pour aider les copropriétaires à améliorer leur patrimoine, mais aussi l'ampleur du défi puisqu'il y a 8000 logements et 4000 maisons à Vénissieux qui pour la plupart sont concernés par les enjeux énergétiques.

Pour cette copropriété pyramide, il s'agit d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat qu'il faut consolider. Si les copropriétaires ont voté les études techniques préalables aux travaux, les délais nécessaires conduisent à prolonger la convention et les retours d'estimation des études conduisent à augmenter le budget prévu et donc la participation des collectivités, pour rester dans le cadre du vote de l'assemblée des copropriétaires.

Cet exemple est illustratif d'une réalité souvent oubliée quand on parle de réhabilitation thermique des logements. Tout le monde en parle, d'autant plus actuellement avec la crise énergétique, mais aussi les périodes de canicules qui renforcent l'enjeu du confort thermique d'été.

Mais déjà avant la hausse des prix de l'énergie, les projets réalisés demandaient un effort financier aux copropriétaires, malgré le niveau important des aides publiques, effort qui n'était pas compensé par les baisses de charges de chauffage à prix constant.

Bien évidemment, elles le sont encore moins avec des prix en hausse.

C'est pourquoi d'ailleurs si le nombre de dossier ouvert dans la métropole pour une aide Ecorenov, les dossiers sont longs à concrétiser car il faut une décision de copropriétaires qui constatent qu'ils doivent s'engager sur des dépenses importantes malgré les aides. Il ne suffit pas de leur dire, si vous ne le faites pas, vous serez encore plus en difficulté demain avec des charges en hausses. On sait que dans les maisons individuelles, beaucoup de propriétaires décident simplement de ne plus se chauffer car ils savent ne pouvoir payer les factures.

Le gouvernement parle beaucoup de la rénovation thermique des logements, mais la vérité est que le niveau des aides existantes, même quand elles sont renforcées par la politique métropolitaine Ecorenov ou dans notre cas pas ce PIG Energie, ne suffisent pas à équilibrer les investissements pour les propriétaires modestes, et sont très loin de répondre à l'ampleur des besoins.

Si nous voulons amener la plus grande partie des logements en France à un niveau BBC rénovation, il faudrait multiplier le budget d'aide par 4 ou 5 pendant 10 ans !